



Paris, le 21 décembre 2017

Etats Généraux de l'Alimentation

Les professionnels de la Bio mobilisés pour répondre aux attentes des consommateurs en quête d'une alimentation saine et durable

Les professionnels de la Bio ont participé activement aux Etats Généraux de l'Alimentation. Les différents ateliers ont mis en évidence, entre autres, l'exemplarité de ses filières en matière de contractualisation pluriannuelle et de relocalisation dans les territoires. Ils ont également illustré sa capacité à répondre aux attentes des consommateurs en quête de produits de qualité et respectueux de l'environnement. Les professionnels de la Bio prennent acte de l'annonce du Premier Ministre du lancement d'un prochain programme de développement de l'agriculture biologique pour les cinq années à venir avec un objectif de 15 % de SAU en bio en 2022.

La transition agricole et alimentaire a été au cœur des Etats Généraux de l'Alimentation pour satisfaire l'attente des consommateurs et leur assurer une alimentation saine et durable. L'ensemble des parties prenantes ont souligné le rôle de l'agriculture biologique comme levier fort pour cette transition. Dans ce sens une proposition des EGA est d'atteindre **un objectif d'un tiers de production bio à 2030 avec un objectif intermédiaire à 15% en 2022, afin que la France soit le leader de l'agro-écologie, proposition reprise à son compte par le gouvernement pour le prochain programme « Ambition Bio », dans lequel des solutions de financement devront être identifiées.**

Les acteurs de la Bio sont d'ores et déjà mobilisés pour contribuer activement à l'élaboration de ce plan dédié comme le souligne Florent Guhl, Directeur de l'Agence Bio « *Les professionnels de la Bio sont prêts à s'investir avec l'Etat, les Régions, les Agences de l'eau pour co-construire un plan ambitieux qui a pour objectif de répondre aux attentes des consommateurs pour des produits bio français* ».

Une volonté commune : assurer un développement équilibré des filières bio françaises dans les territoires. Ce plan, à cinq ans, devra viser à :

- Maintenir et développer des outils pour financer le changement des pratiques agricoles et les services environnementaux (qualité de l'eau, de la fertilité des sols et atténuation du changement climatique) rendus par les agriculteurs biologiques,
- Atteindre au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective,
- Développer les projets de filières dans les territoires notamment par le doublement du fonds Avenir Bio,
- Orienter les outils de financement privé en direction de l'agriculture biologique française et pour la structuration de ses filières.

Contacts Presse :

APCA : Iris Roze - 06 09 86 02 26

Coop de France : Cécile Gayrard - 01 47 23 90 48

FNAB : Stéphanie Pageot - 06 76 41 81 26

Synabio : Charles Perrin - 06 13 40 29 92

Contacts Presse Agence Bio

Oconnection

Delphine Daney : ddaney@oconnection.fr – 06 82 39 89 47

Coralie Berthoud : cberthoud@oconnection.fr – 06 50 59 90 79

Anne-Marie Boyault : amboyault@oconnection.fr – 06 89 28 42 29